



FICHE DE POSTE

ANIMATEUR/ANIMATRICE POUR LES AMAP DE PROVENCE

Ce poste de responsabilité à temps partiel est placé sous la responsabilité du Conseil d'Administration de l'association et plus particulièrement du Bureau, et en lien direct avec la coordinatrice.

Missions

1. Accompagnement des AMAP sur le territoire de Marseille Provence Métropole

- Accompagnement à la création d'AMAP
- Suivi individuel d'AMAP en fonction des sollicitations : conseils sur les contrats, sur la vie associative de l'AMAP, sur les partenariats avec des paysans
- Mise en relation des AMAP avec de nouveaux paysans
- Mise en lien avec l'autre animatrice pour l'organisation d'ateliers d'échanges et de formations à destination des bénévoles amapiens sur des thèmes divers
- Participation au chantier Accessibilité en AMAP : participation aux échanges interrégionaux, animation du projet d'essaimage des paniers solidaires dans les Bouches-du-Rhône en lien avec les Paniers Marseillais et l'autre animatrice

2. Coordination d'AMAP en fêtes spécial 20 ans en PACA

Événement national organisé sur plusieurs semaines, AMAP en fêtes invite les AMAP à organiser des actions de sensibilisation pour le grand public.

- Mobilisation des AMAP de toute la région pour organiser des événements
- Diffusion auprès des AMAP d'outils d'animation et de communication pour organiser des actions
- Accompagnement à l'organisation d'événements si besoin
- Participation à l'organisation de deux jours d'événements à Aubagne et Marseille, en lien avec l'autre animatrice et les autres réseaux régionaux d'AMAP



Sont nécessaires :

- Des compétences d'animation de réunions et de formations
- Une très forte autonomie
- Des compétences en gestion de projets événementiels
- Une aisance à l'écrit et à l'oral

Sont appréciées :

- Des connaissances dans le domaine de l'agriculture alternative et de l'alimentation saine
- Une connaissance des acteurs locaux et régionaux de l'agriculture paysanne et biologique
- Une expérience en animation de réseau

CDD de 24h par semaine à pourvoir dès que possible. La rémunération est basée sur la convention collective de la confédération paysanne Catégorie 3 - animateur syndical, et est calculée en fonction de l'ancienneté.

Pour candidater, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à contact@lesamapdeprovence.org avant le 31 mai.